

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

Nomination d'un représentant non gouvernemental de l'International Competition Network

Le Conseil de la concurrence du Grand-Duché de Luxembourg lance un appel à manifestations d'intérêt auprès d'experts de la concurrence pour devenir le représentant non gouvernemental (*Non Governmental Advisors, ci-après « NGA »*) du Conseil au sein du Réseau International de Concurrence (*International Competition Network, ci-après « ICN »*).

I. L'ICN et la fonction de NGA

L'International Competition Network est une organisation internationale privée qui a été créée en 2001 et qui regroupe actuellement 136 autorités nationales de concurrence au niveau mondial. Ce réseau sert de forum de discussion pour des sujets intéressant l'application du droit de la concurrence, dans le but de promouvoir la convergence entre les droits et les politiques de concurrence ainsi que la coopération entre les autorités chargées de son application, afin d'améliorer l'efficacité de sa régulation sur le plan international.

Durant ses réunions, l'ICN discute des projets qu'elle souhaite entreprendre, en établissant par la suite un *working plan*. A travers ces réunions, des workshops réguliers et une conférence annuelle, l'ICN a instauré un système de communication efficace entre les autorités de concurrence internationales.

La fonction de NGA consiste à contribuer aux travaux de l'ICN, à travers cinq groupes de travail relatifs aux cartels, aux abus de position dominante, aux opérations de concentration, à la promotion de la concurrence puis enfin aux méthodes de travail des entités de concurrence.

II. Appel à manifestations d'intérêt

Le Conseil souhaite ainsi nommer un représentant non gouvernemental pour assurer les fonctions indiquées ci-dessus pour un mandat d'une durée de deux ans.

Les candidats peuvent être des professeurs de droit ou d'économie, des juristes d'entreprises, des référendaires, des économistes ou des avocats spécialisés. Les candidats doivent avoir de solides connaissances en matière économique ou en matière de protection des consommateurs ou en matière juridique.

Par ailleurs, le Conseil sera attentif à l'expérience internationale des candidats. La langue de travail au sein du Réseau International de Concurrence étant l'anglais, une pratique orale et écrite de l'anglais est, à cet égard, nécessaire. Les candidats peuvent également mentionner dans leur candidature tout élément en rapport avec les relations internationales qui pourrait être pris en compte par le Conseil.

III. Candidatures

Les candidatures doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2019, par courrier électronique portant la mention « Candidature représentant ICN » à l'adresse suivante : veronique.inacio@conurrence.etat.lu. Elles comporteront un CV, accompagné d'une brève lettre de motivation.